

DEPARTEMENT DE L'AUDE
MAIRIE DE MERIAL
DELIBERATION N°2025-07

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2024
Séance du 22 mars 2025

Nombre de membres en exercice : 6
Nombre de membres présents : 4
Nombre de suffrages exprimés : 4

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mr Philippe DUPAYAGE délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2024 dressé par Mr MURATORIO Patrick Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;
1° lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL						
Résultats reportés 2018	23 930,49 €	0,00 €	0	85 483,35 €	0	85 483,35 €
Résultats affectés (compte 106)	23930,49	0,00 €				
Opérations de l'exercice	1 500,00 €	47 549,90 €	129 570,02 €	175 900,07 €	131 070,02 €	223 449,97 €
TOTAUX	25 430,49 €	47 549,90 €	129 570,02 €	261 383,42 €	131 070,02 €	308 933,32 €
Résultats de clôture (hors RAR)		22 119,41 €		131 813,40 €		177 863,30 €
Restes à réaliser	0,00 €	- €				
TOTAUX CUMULES	25 430,49 €	47 549,90 €	129 570,02 €	261 383,42 €	155 000,51 €	308 933,32 €
RESULTATS DEFINITIFS		22 119,41 €		131 813,40 €		153 932,81 €
COMPTE ANNEXE POUR LE SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT						
Résultats reportés 2018	16 103,41 €			5 424,47 €		5 424,47 €
Résultats affectés (compte 106)						
Opérations de l'exercice	915 250,55 €	596 889,98 €	5 830,42 €	7 093,28 €	921 080,97 €	603 983,26 €
TOTAUX	931 353,96 €	596 889,98 €	5 830,42 €	12 517,75 €	937 184,38 €	609 407,73 €
Résultats de clôture (hors RAR)		-334 463,98 €		6 687,33 €		-327 776,65 €
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	931 353,96 €	596 889,98 €	5 830,42 €	12 517,75 €	937 184,38 €	609 407,73 €
RESULTATS DEFINITIFS		-334 463,98 €		6 687,33 €		-327 776,65 €

2° constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits porté à titre budgétaire aux différents cptes ;
3° reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
4° vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;
Ont signé au registre des délibérations



Sceau de la Mairie

Pour expédition conforme
Le Maire,

RECUEIL
Sous-préfecture
de Limoux

09 AVR. 2025